MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESIONNELLE

****

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

Bulletin trimestriel d'information sur le marché du travail : 1er trimestre 2023, numéro 005

Mars 2023

Sommaire

Résumé 4
Introduction 5
1. Créations d'emplois 6
1.1. Créations d'emplois du secteur privé 6
1.1.1. Caractéristiques des entreprises qui recrutent 6
1.1.2. Caractéristiques des emplois créés 8
1.2. Créations d'emplois du secteur public 11
1.3. Pertes d'emplois 13
1.4. Récapitulatif des emplois créés 15
2. Autres indicateurs du marché du travail 16
2.1. Offres et demandes d'emploi 16
2.2. Dialogue social 18
3. Analyse de quelques indicateurs économiques 20
3.1 Indice harmonisé des prix à la consommation 20
3.2. Nouvelles créations d'entreprises 22
Conclusion 24

Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1: Répartition des agents recrutés par branche d'activités 7
Tableau 2: Répartition des agents recrutés par type de contrat et par sexe 8
Tableau 3: Répartition des emplois créés par type de diplôme et par sexe 9
Tableau 4: Répartition des emplois créés par sexe selon la nationalité 10
Tableau 5: Répartition des emplois créés par sexe selon la tranche d'âge 10
Tableau 6: Répartition des emplois générés par les projets et programmes d'investissement par ministère selon le type d'emploi généré 11
Tableau 7: Répartition des emplois générés par les projets et programmes d'insertion par ministère selon le type d'emploi généré 13
Tableau 8: Répartition des pertes d'emplois selon le motif de janvier à mars 2023 14
Tableau 9: Evolution des créations et des pertes d'emplois enregistrées du 01 janvier 2020 au 31 mars 2023 15
Tableau 10: Demandes d'emploi enregistrées au cours du 1er trimestre 2023 par région selon le sexe 16
Tableau 11: Placements effectués au cours du 1 er trimestre 2023 par région selon le sexe 17
Tableau 12: Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région 18
Tableau 13: Variation trimestrielle du taux d'inflation 20
Tableau 14: Répartition des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités et par trimestre 23

Graphique 1: Répartition des emplois créés du secteur privé enregistrés par région 8
Graphique 2: Offres d'emploi enregistrées au cours du 4e trimestre 2022 par région 17
Graphique 3: Evolution des litiges individuels entre le 4e trimestre 2022 et 1er trimestre 2023 19
Graphique 4: Évolution des indices trimestriels du 3e trimestre 2021 au 4e trimestre 2022 21
Graphique 5: Taux d'inflation mensuel moyen avril 2022 à mars 2023 21

Résumé

Le Bulletin trimestriel d'information sur le marché du travail est une production de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) sur la situation trimestrielle des créations d'emplois, des offres et demandes d'emploi, du dialogue social, de l'indice harmonisé des prix à la consommation et des nouvelles créations d'entreprises. Cette production regroupe les deux rapports trimestriels (Rapport trimestriel sur les créations d'emplois et Bulletin trimestriel sur le marché du travail) que l'ONEF avait l'habitude de produire jusqu'en décembre 2021.

Du 01 janvier au 31 mars 2023, le nombre d'emplois créés est de 13 066 dont 3 123 créations d'emplois par le secteur public et 9 943 par le secteur privé. Sur la même période, on enregistre 362 pertes d'emplois, donc le nombre d'emploi net est de 12 704.

Au cours du premier trimestre 2023, au total 868 demandes d'emplois ont été enregistrées contre 284 offres d'emplois et 198 placements. Il a été enregistré 314 litiges individuels.

Au premier trimestre 2023 l'indice harmonisé des prix à la consommation a baissé de 1,4% par rapport au trimestre précèdent et 6,5% par rapport au premier trimestre 2022.

Il a été enregistré 3825 nouvelles créations d'entreprises sur la période du 1er janvier au 31 mars 2023.

Introduction

Le huitième objectif des Objectifs du développement durable (ODD 8) à l'horizon 2030 adopté par les Nations Unies, exhorte la communauté internationale à « promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, **le plein emploi productif et un travail décent pour tous** ».

Conformément à sa mission de centralisation, de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données statistiques, l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) compile les données produites par les autres structures de l'administration, en collaboration avec la Direction Nationale de l'Emploi (DNE). La collecte des données assurée par ces deux structures vise à faire le suivi de quelques indicateurs de l'emploi et de l'économie afin de produire le bulletin trimestriel d'information sur le marché du travail.

Les données publiées dans ce Bulletin proviennent principalement de deux sources :

- ✓ Les emplois publics sont collectés auprès des « Points focaux Emploi », des institutions de la République et des projets et programmes des départements ministériels, des Cellules de Planification et de Statistique, de la Direction nationale de la fonction publique et du personnel pour les fonctionnaires de la fonction publique de l'Etat, de la Direction générale des collectivités pour les fonctionnaires des collectivités et la Direction des ressources humaines du secteur de la défense et de la sécurité ;

- ✓ Les emplois formels créés par le secteur privé sont collectés auprès de la Direction nationale du travail pour les contrats de travail des expatriés et des Directions régionales du travail pour les contrats de travail des nationaux.

Le présent rapport est basé sur les données du premier trimestre 2023 (du 1er Janvier au 31 Mars 2023). Il est axé sur trois parties, la première partie traite les créations d'emplois, la seconde traite les autres indicateurs du marché du travail et la troisième partie analyse quelques indicateurs économiques.

La production du Bulletin trimestriel d'information s'inscrit dans l'exécution du Plan stratégique de développement (PSD) de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) dans son objectif opérationnel 2.2. Développer la production des statistiques de l'emploi et de la formation. Ce Bulletin représente les rapports trimestriels sur les créations d'emplois et les bulletins trimestriels sur le marché du travail que l'ONEF produisait jusqu'en décembre 2021.

1. Créations d'emplois

L'emploi est l'ensemble des activités de production de biens et de services en échange d'une rémunération ou d'un profit. Les personnes en emploi sont des personnes en âge de travailler qui étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

La partie créations d'emplois traite les créations d'emplois du secteur privé, les créations d'emplois du secteur public, les pertes d'emplois et le récapitulatif des emplois créés.

1.1. Créations d'emplois du secteur privé

Le secteur privé regroupe toutes les organisations et entreprises qui ne sont pas de l'État. Les créations d'emplois du secteur privé sont données selon les caractéristiques des entreprises recruteuses et les caractéristiques des emplois.

1.1.1. Caractéristiques des entreprises qui recrutent

Le tableau 1 nous renseigne que 9 943 emplois ont été créés par le secteur privé et donne la répartition de ces emplois par branche d'activités. Les emplois créés par ce secteur étaient 6 950 au quatrième trimestre 2022 soit une augmentation de 43,1%

Un peu plus d'un emploi sur cinq (21,5%) ont été créés par les activités de services de soutien et de bureau soit 2 134 emplois ; les activités pour la santé humaine et l'action sociale viennent en deuxième position avec 16,0% des emplois et troisième position viennent les activités extractives avec 12,5% des emplois. Ces trois branches d'activités regroupent la moitié (50%) des emplois créés par le secteur privé au premier trimestre 2023. En plus de ces branches, les branches atteignant plus 700 emplois créés sont les activités d'organisation extraterritoriales (876), les activités de fabrication (755) et l'enseignement (723). Ce sont les branches d'activités administration publique, autres activités de services N.C.A, commerce, construction, production et distribution d'électricités et de gaz, qui n'atteignent pas chacune 500 emplois créés.

Le nombre d'emplois créés par le secteur privé est passé de 6 950 emplois au quatrième trimestre 2022 à 9 943 emplois au premier trimestre 2023, soit une augmentation de 43,1%. Cette hausse des emplois créés par le secteur privé est très remarquable pour les branches d' activités de production et de distribution d'électricités et de gaz (623,5%), les activités de fabrication (346,7), les activités de d'administration publique (278,7%), les activités extractives (81,8%), les activités de services de soutien et de bureau (1 228 emplois au quatrième trimestre 2022 contre 2 134 emplois au premier trimestre 2023, soit une hausse remarquable de 73,7%), les activités de construction (63,4%).

C'est avec 5 branches d'activités qu'on constate une diminution du nombre d'emplois créés par rapport au quatrième trimestre 2022, à savoir les activités spéciales de ménages (57,1%) ; les activités artistiques, sportives et récréatives (46,6%) ; les activités de commerce (46,3%) ; autres activités de service N.C.A(34,7%) ; et enfin les activités financières, d'assurance (31,9%).

Tableau 1: Répartition des agents recrutés par branche d'activités

Branche d'activité	Effectifs	Pourcentage
Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	8	0,1
Activités d'Administration Publique	481	4,8
Activités de Fabrication	755	7,6
Activités de Services de Soutien et de Bureau	2 134	21,5
Activités des Organisations Extraterritoriales	876	8,8
Activités Extractives	1 242	12,5
Activités Financières et d'Assurance	130	1,3
Activités Immobilières	54	0,5
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	1 591	16,0
Activités Spéciales des Ménages	3	0,0
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	103	1,0
Agriculture, Sylviculture, Pêche	94	0,9
Autres Activités de Services N.C.A.	355	3,6
Commerce	346	3,5
Construction	268	2,7
Enseignement	723	7,3
Hébergement et Restauration	121	1,2
Information et Communication	102	1,0
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	246	2,5
Production, Distribution d'Eau, Assainissement, Traitement Déchets et Dépollution	90	0,9
Transports et Entreposage	221	2,2
Total	**9 943**	**100,0**

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 1er trimestre 2023

Le graphique 1 nous donne la répartition des emplois créés au premier trimestre 2023 par le secteur privé selon la région. Sur les 9 943 emplois créés par le secteur privé, 5 837 sont créés dans le District de Bamako, soit 58,7% des emplois du premier trimestre 2023. Les régions de Ségou (13,3%) et Kayes (11,0%) viennent respectivement en deuxième et troisième position en termes de la proportion d'emplois créés au premier trimestre 2023. Une fois de plus c'est la région de Kidal qui enregistre la plus faible proportion d'emplois créés avec 3 soit 0,0%.

Comparativement au quatrième trimestre 2022, sur les 08 régions et le District de Bamako, cinq (05) régions et le district de Bamako ont connu une augmentation au premier trimestre du nombre d'emplois créés et trois (03) régions ont connu une diminution du nombre d'emploi créé. En effet, le district de Bamako, les régions de Ségou, Kayes, Sikasso, Tombouctou et Gao avaient respectivement enregistré 3 677, 435, 775, 591, 163 et 0 créations d'emplois au quatrième trimestre 2022 contre 5 837, 1 321, 1 094, 713, 236 et 31 emplois au premier trimestre 2023 soient des augmentations respectives de 58,7% ; 203,6% ; 41,16% ; 20,6% ; 44,7% et 100%. Les diminutions du nombre d'emplois créés au premier trimestre 2023 sont remarquables à Mopti, Koulikoro et Kidal. Le nombre d'emplois créés au quatrième trimestre 2022 était 532 pour Mopti, 376 pour Koulikoro et enfin 11 pour Kidal contre le nombre d'emplois créés au premier trimestre 2023 par ces régions respectivement de 367, 341, et 3 mentionné dans le graphique suivant.

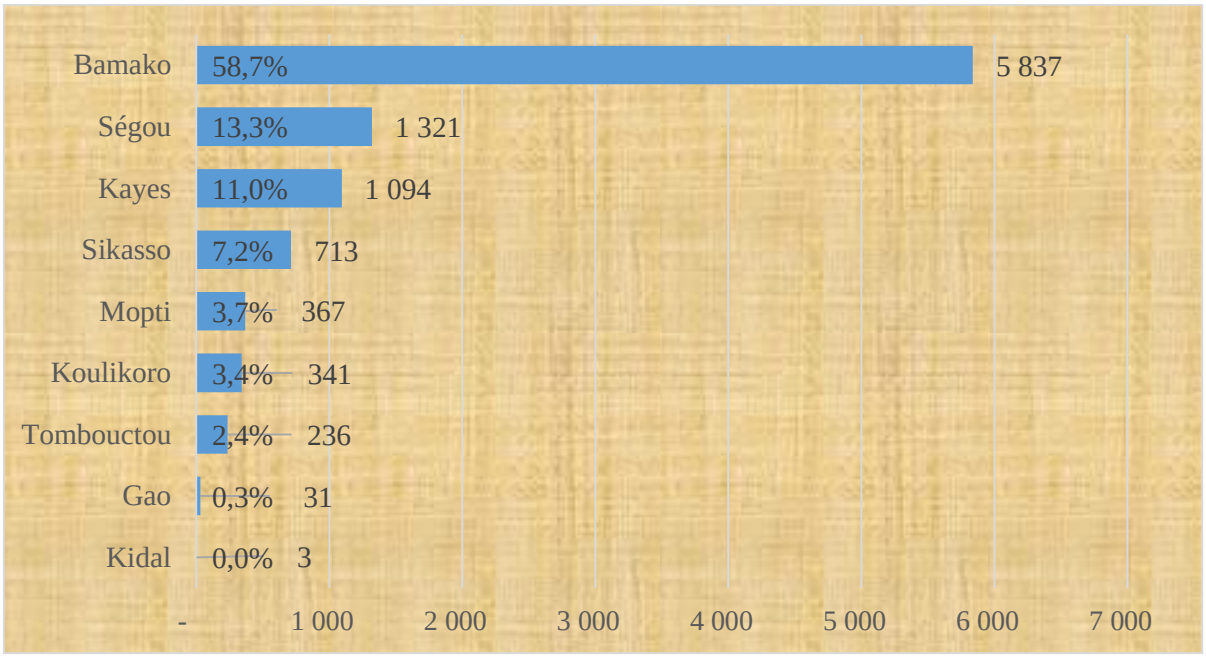

Graphique 1: Répartition des emplois créés du secteur privé enregistrés par région

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 1er trimestre 2023

1.1.2. Caractéristiques des emplois créés

Dans cette partie, nous analysons les caractéristiques des emplois créés selon le type de contrat, le diplôme, la nationalité et la tranche d'âge de la personne recrutée par sexe.

Globalement, les hommes représentaient à peu près huit sur dix (77,9%) des emplois créés au premier trimestre 2023. En effet, il n'y a que 22,1% des femmes parmi les personnes ayant un emploi au premier trimestre 2023, mais le nombre de nouvelles créations d'emplois des femmes a été augmenté de 480 emplois du quatrième trimestre 2022 au premier trimestre 2023. Les créations d'emplois des femmes sont passées de 1 712 emplois au quatrième trimestre 2022 à 2 192 emplois au premier trimestre 2023.

Le tableau suivant nous renseigne qu'il y a plus de contrats de type CDD (65,1%) que de CDI (34,9%). Comme au trimestre précèdent, la proportion des femmes (62,6%) ayant un CDD est moins grande que celle des hommes (65,7%). Contrairement au CDD, la proportion des femmes (37,4%) ayant un CDI est plus grande que celle des hommes (34,3%).

Tableau 2: Répartition des agents recrutés par type de contrat et par sexe

Type de contrat	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CDD	5 096	65,7	1 373	62,6	6 469	65,1
CDI	2 655	34,3	819	37,4	3 474	34,9
Total	7 751	100,0	2 192	100,0	9 943	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 1er trimestre 2023

Le tableau 3 dénote la répartition des emplois créés par sexe selon le niveau de diplôme. Entre le quatrième trimestre 2022 et le premier trimestre 2023, on constate que le nombre de diplômé a connu une hausse remarquable. Le nombre de diplômé est passé de 5 743 au quatrième

trimestre à 7 870 au premier trimestre 2023, soit une hausse de 37,0%. Parmi les emplois créés, durant le premier trimestre 2023, on observe que 79,1% sont occupés par les diplômés et 18,9% par les individus n'ayant pas de diplôme.

Le niveau DEF/CAP est le plus représenté, soit 23,2% dont 23,8% d'hommes et 21,4% de femmes. En seconde place, nous y retrouvons celui de Licence/Master, soit 20,4% dont 21,7% de femmes et 20,0% d'hommes. Le niveau d'instruction qualification étrangère a décroché moins d'emplois que les autres niveaux d'instruction du pays. Les détenteurs de Master2/Doctorat sont moins représentés, ils sont à 5,4% de l'ensemble de personnes recrutées dont 5,4% d'hommes et 5,3% de femmes.

Une fois de plus, l'analyse par sexe nous montre que parmi les femmes recrutées, la proportion des diplômés du DEF/CAP des femme (21,4%) est moins importante que celle des hommes (23,8%) ; mais le contraire pour les niveaux BAC/BT, BTS/DEUG, licence/Maitrise dont la proportion est plus élevée chez les femmes. Aux qualifications étrangères, la proportion des hommes (3,5%) est plus élevée que celle des femmes (1,2%). Ainsi, à la période indiquée, 84,8% des femmes en emploi sont diplômées. Quant aux hommes, on constate que 77,5% sont également des diplômés.

Tableau 3: Répartition des emplois créés par type de diplôme et par sexe

Niveau du diplôme	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun diplôme	1 740	22,4	333	15,2	2 073	20,8
DEF/CAP	1 843	23,8	468	21,4	2 311	23,2
BAC/BT	1 090	14,1	463	21,1	1 553	15,6
BTS/DEUG	833	10,7	310	14,1	1 143	11,5
Licence/Maîtrise	1 553	20,0	475	21,7	2 028	20,4
Master2/Doctorat	422	5,4	116	5,3	538	5,4
Qualification étrangère	270	3,5	27	1,2	297	3,0
Total	7 751	100,0	2 192	100,0	9 943	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 1er trimestre 2023

Le tableau 4 annonce la répartition des emplois créés selon le sexe et la nationalité. Parmi les 9 943 emplois créés, la nationalité malienne domine avec 95,7%, dont 95,1% pour les hommes et 97,9% pour les femmes.

Le nombre d'emplois occupés par les étrangers a connu une hausse symbolique au premier trimestre 2023 ; passant de 282 emplois au quatrième trimestre 2022 à 426 au trimestre 2023 soit une hausse de 51,06%. La zone UEMOA arrive en seconde position avec 1,6% des nouveaux emplois créés par le secteur privé, dont 0,8% pour les femmes et 1,9% pour les hommes ; en troisième position le reste de l'Afrique avec 1,1%. Le nombre d'emplois des ressortissants d'Asie et d'Europe représentent 1,3% des emplois créés au premier trimestre 2023 du Mali. Les ressortissants d'Amérique et d'Océanie ont occupé 11 emplois.

Le nombre d'emplois étrangers a augmenté de 51,1% au premier trimestre 2023 de 282 emplois au quatrième trimestre 2022 à 426 au premier trimestre 2023. Le nombre total d'emplois du secteur privé a connu aussi une hausse de 43,1% ; de 6 950 emplois au quatrième trimestre 2022, il est passé à 9 943 emplois au premier trimestre 2023.

Tableau 4: Répartition des emplois créés par sexe selon la nationalité

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mali	7 372	95,1	2 145	97,9	9 517	95,7
Zone UEMOA	146	1,9	17	0,8	163	1,6
Reste de l'Afrique	93	1,2	13	0,6	106	1,1
Asie	95	1,2	8	0,4	103	1,0
Europe	23	0,3	9	0,4	32	0,3
Amérique	11	0,1	0	0,0	11	0,1
Océanie	11	0,1	0	0,0	11	0,1
Total	7 751	100,0	2 192	100,0	9 943	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 1er trimestre 2023

Tout comme les trimestres précédents, au premier trimestre 2023, plus de la moitié (53,2%) des emplois créés sont occupés par les jeunes de la tranche d'âge 25-35 ans dont 58,0% de femmes et 51,9% d'hommes. De même la tranche d'âge 36-44 ans avec 22,6% des emplois créés en leur actif contre 12,0% des agents recrutés de plus de 44 ans et 10,4% sont occupés par les jeunes de moins de 25 ans. Une grande majorité des jeunes de 15-24 ans est supposée être à l'école ou en formation professionnelle. Les âges non déterminés (ND) représentent 1,8%

Tableau 5: Répartition des emplois créés par sexe selon la tranche d'âge

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15 - 24 ans	755	9,7	282	12,9	1 037	10,4
25 - 35 ans	4 020	51,9	1 271	58,0	5 291	53,2
36 - 44 ans	1 797	23,2	446	20,3	2 243	22,6
45 ans et plus	1 029	13,3	163	7,4	1 192	12,0
ND	150	1,9	30	1,4	180	1,8
Total	**7 751**	**100,0**	**2 192**	**100,0**	**9 943**	**100,0**

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 1er trimestre 2023

1.2. Créations d'emplois du secteur public

Les emplois du secteur public sont de trois types à savoir : les emplois permanents, les emplois générés par les projets et programmes d'investissements, et les auto-emplois des projets et programmes d'insertion.

❖ ***Les emplois permanents*** : Ces emplois concernent les recrutements dans les fonctions publiques de l'Etat et des collectivités, les recrutements dans les forces armées et de sécurité, les recrutements opérés dans certains projets et départements ministériel sur la base de décision.

❖ ***Les emplois générés par les Projets, Programmes d'investissement*** : Ces emplois sont générés par les projets et programmes d'investissements en infrastructure, réalisés par l'Etat grâce au financement sur le budget national ou celui des partenaires. La durée de ces emplois est généralement liée à celle du projet.

Au dernier trimestre 2022, il n'avait pas (0) des emplois permanents des recrutements dans les fonctions publiques de l'Etat et des collectivités, les recrutements dans les forces armées et de sécurité, les recrutements opérés dans certains projets et départements ministériel sur la base de décision.

Le tableau 6 donne la répartition des emplois générés par les projets et programmes d'investissement par ministère et projet ou programme d'investissement selon la durabilité de l'emploi. Les emplois durables sont des emplois de six mois et plus ; si l'emploi n'atteint pas six mois, il est non durable.

Sur un total de 632 emplois créés par les projets et programmes d'investissement, 62,8% (397) sont des emplois durables et 37,2% (235) emplois non durables. Parmi les personnes insérées en emploi dans les projets programmes d'investissement, 79,9% (505) sont des hommes contre 20,1% (127) des femmes

Sur les 632 emplois publics des projets programmes d'investissement, 192 sont créés par le Ministère des mines de l'énergie de l'eau et du pétrole ; 162 sont créés par le commissariat à la sécurité alimentaire ; 128 par le ministère de l'environnement de l'assainissement et du développement durable ; 68 par le ministère de l'éducation ; 39 par le ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation et enfin 40 par les ONG/Associations.

Tableau 6: Répartition des emplois générés par les projets et programmes d'investissement par ministère selon le type d'emploi généré

Ministère ou Organisation / Projet ou programme d'investissement	Emplois durables			Emplois non durables			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Ministère de l'éducation Nationale	**6**	**2**	**8**	**0**	**60**	**60**	**6**	**62**	**68**
Projet d'appui au développement intégré de la petite enfance au Mali (PADIPEM)	6	2	8	0	60	60	6	62	68
Ministère de l'environnement, de l'assainissement et du développement durable	**90**	**20**	**110**	**14**	**4**	**18**	**104**	**24**	**128**
Programme de développement durable du delta intérieur du Niger (Phase ii)	16	6	22	0	0	0	16	6	22
Projet de drainage des eaux fluviales de la ville de Bamako	14	4	18	14	4	18	28	8	36
Projet de construction du siège de la direction National de l'assainissement du contrôle des pollutions et des nuisances	60	10	70	0	0	0	60	10	70
Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau	**68**	**26**	**94**	**94**	**4**	**98**	162	30	192
Programme d'Alimentation en Eau Potable et Mesures d'Assainissement dans les centres semi-urbains et ruraux	18	3	21	24	1	25	42	4	46
Programme d'appui aux collectivités territoriales pour l'eau et l'assainissement -phase III	7	4	11	0	0	0	7	4	11

Ministère ou Organisation / Projet ou programme d'investissement	Emplois durables			Emplois non durables			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Programme National de Mobilisation des Ressources en Eau et la réalisation d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement dans les centres semi-urbains en 1ère, 2ème, 5ème et 6ème Régions du Mali	35	17	52	70	3	73	105	20	125
Projet d'Appui à la Connaissance et au Suivi des Ressources en Eau (PACS – RE).	8	2	10	0	0	0	8	2	10
Ministère du développement rural	**2**	**1**	**3**	0	0	0	2	1	3
Programme de mobilisation pour le développement intégral	2	1	3	0	0	0	2	1	3
Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation	**0**	**0**	**0**	**37**	**2**	**39**	37	2	39
Agence Nationale d'investissement des collectivités territoriales	0	0	0	12	1	13	12	1	13
Conseil de cercle de Nioro	0	0	0	25	1	26	25	1	26
Commissariat à la Sécurité Alimentaire	**162**	**0**	**162**	**0**	**0**	**0**	162	0	162
Brigade verte pour l'emploi et l'environnement	162	0	162	0	0	0	162	0	162
ONG/Association	**12**	**8**	**20**	**20**	**0**	**20**	32	8	40
Association pour l'appui au développement global	0	0	0	20	0	20	20	0	20
JEGE NI JABA 2	12	8	20	**0**	**0**	**0**	12	8	20
Total général	**340**	**57**	**397**	**165**	**70**	**235**	**505**	**127**	**632**

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 1er trimestre 2023

- ***Les auto-emplois*** : Ces emplois sont générés par les projets, programmes et agences. L'Etat a mis en place certains dispositifs pour promouvoir l'entrepreneuriat. Ces dispositifs permettent de financer les projets des bénéficiaires afin qu'ils puissent travailler à leur propre compte (auto-emplois).

Dans l'ensemble, au cours du premier trimestre 2023 les emplois générés par les projets et programmes d'insertion par ministère selon le type d'emploi généré sont de 2 491.

Les ONG/Associations sont les plus grand pourvoyeuses d'auto-emploi avec 1 327 personnes insérées dans le cadre de leur activité (association d'appui aux populations, FAO, ONG espoir, réduction de la violence communautaire, association pour le progrès et la défense des droits humains, fédération nationale des producteurs de l'agriculture biologique) ; ensuite vient le Ministère de l'éducation avec 391 (Programme de l'éducation non formelle) ; le Ministère de la réconciliation nationale en troisième position avec 245 (contribuer à la réduction des violences communautaires et à la formation professionnelle) ; en quatrième positon vient le Ministère de la promotion féminine avec 191 (protection des enfants contre les violences, santé de reproduction) ensuite le Ministère de l'entreprenariat national de l'emploi et de la formation professionnelle avec 145 (ANPE,FAFPA), puis le Ministère de l'action humanitaire de la solidarité et des déplacés avec 112 (Assistances humanitaires) et en dernière position vient le Ministère de la jeunesse et des sports avec 80 emplois.

Au courant de ce trimestre les hommes sont moins représentés (1 191) soit 47,8% dans les projets et programmes d'insertion que les femmes (1 300 ; donc, un écart de 109 insertions. Les emplois créés par les bénéficiaires femmes employeuses sont de 400 femmes contre 127 pour ceux des hommes. Concernant les bénéficiaires insérés en auto-emploi, les hommes s'insèrent plus en auto-emplois (684) que les femmes (431). Suivant les bénéficiaires insérés comme employés, les femmes sont majoritaires avec 469 insérées comme employeuses contre 380 hommes insérés comme employeurs. En conclusion, les femmes sont fortement représentées que les hommes dans les emplois créés par les bénéficiaires employeurs. Elles sont insérées comme employées mais minoritaires en bénéficiaires auto emplois.

Tableau 7: Répartition des emplois générés par les projets et programmes d'insertion par ministère selon le type d'emploi généré

Ministère ou Organisation / Projet ou Programme d'insertion	Bénéficiaires insérés comme employés			Bénéficiaires insérés en auto emploi			Emplois créés par les bénéficiaires employeurs			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Ministère de la jeunesse et des sports	**0**	**0**	**0**	**24**	**16**	**40**	**24**	**16**	**40**	**48**	**32**	**80**
Programme d'entrepreneuriat pour les jeunes "TEF-PNUD Mali 2020"	0	0	0	24	16	40	24	16	40	48	32	80
Ministère de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille	**46**	**22**	**68**	**63**	**24**	**87**	**24**	**12**	**36**	**133**	**58**	**191**
Protection des enfants contre les violences	14	6	20	51	20	71	0	0	0	65	26	91
Santé de la reproduction des femmes et filles	32	16	48	12	4	16	24	12	36	68	32	100
Ministère de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale	**80**	**0**	**80**	**95**	**62**	**157**	**4**	**4**	**8**	**179**	**66**	**245**
Contribuer à la réduction des violences communautaires et formation professionnelle	80	0	80	95	62	157	4	4	8	179	66	245
Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire	**30**	**10**	**40**	**24**	**8**	**32**	**30**	**10**	**40**	**84**	**28**	**112**
Assistance humanitaire intégrée aux population	14	6	20	0	0	0	0	0	0	14	6	20
réponse rapide aux besoins immédiats des populations vulnérables	16	4	20	24	8	32	30	10	40	70	22	92
Ministère de l'éducation Nationale	**44**	**3**	**47**	**136**	**114**	**250**	**45**	**49**	**94**	**225**	**166**	**391**
Programme pour l'éducation non formelle	44	3	47	136	114	250	45	49	94	225	166	391
Ministère de l'entreprenariat national, de l'emploi et de la formation professionnelle	**56**	**41**	**97**	**28**	**20**	**48**	**0**	**0**	**0**	**84**	**61**	**145**
Agence Nationale pour l'emploi	44	34	78	19	12	31	0	0	0	63	46	109
Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes	12	7	19	9	8	17	0	0	0	21	15	36
ONG / Association	**124**	**393**	**517**	**314**	**187**	**501**	**0**	**309**	**309**	**438**	**889**	**1327**
Association d'appui aux populations	49	50	99	49	10	59	0	0	0	98	60	158
ONG ESPOIR	3	2	5	0	0	0	0	0	0	3	2	5
Organisation des nation unies pour l'alimentation et l'agriculture	0	0	0	65	91	156	0	0	0	65	91	156
Projet de réduction de la violence communautaire	55	95	150	0	0	0	0	0	0	55	95	150
Association pour le Progrès et la Défense des Droits des Femmes Maliennes	0	243	243	0	66	66	0	309	309	0	618	618
Fédération Nationale des Producteurs de L'Agriculture Biologique et Équitable	17	3	20	200	20	220	0	0	0	217	23	240
Total général	**380**	**469**	**849**	**684**	**431**	**1 115**	**127**	**400**	**527**	**1 191**	**1 300**	**2 491**

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 1er trimestre 2023

1.3. Pertes d'emplois

Durant le 1er trimestre 2023, les demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement ont concerné 362 travailleurs contre 510 au qiuatrième trimestre 2022 soit une baisse remaquable de 148 pertes d'emplois (ou une dimunition des pertes d'emplois de 29,0%), d'après les données de la Direction Nationale du Travail. Les pertes d'emplois du premier trimestre 2023 présentent en 08 ruptures conventionnelles, 58 pour fautes professionnelles ou mauvaise manière de servir ou encore pour manque de confiance, 42 pour abandon ou démission, 238 pour motif économique, 01 pour départ à la retraite et 13 pour fautes lourdes et vols, 01 pour inaptitude pour cause de maladie et 01 pour cas de force majeure.

Les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement relatives à la rupture conventionnelle ont baissé au premier trimestre 2023 (avec une baisse de 22 pertes emplois soit une dimunition de 275%) par rapport au quatrieme trimestre 2022. Cela s'explique par l'instauration d'une gestion efficiente des finances de l'entreprise au premier trimestre 2023. De même, courant ce trimestre les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement pour fautes professionnelles

ou mauvaise manière de servir ou encore pour manque de confiance ont aussi connu une baisse significative au premier trimestre 2023 (77 pertes d'emplois soit une dimunition de 57,0%) par rapport au quatrieme trimestre 2022. Ce qui s'explique par la restauration d'un cadre de dialogue fecond entre les employés et les employeurs au sein des structures. Il ressort le même constat que les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement relatives aux abandons de poste ou démissions ont connu une baisse symbolique au premier trimestre 2023 par rapport au quatrième trimestre 2022 (17 pertes d'emplois soit une dimunition de 28,8%); ce qui s'explique par la restauration du climat de confiance au sein des structures. Le même constat est valable pour les cas de fautes lourdes et ou vols ont connu une baisse significative au premier trimestre 2023 par rapport au quatrième trimestre 2022 (27 ; 67,5%). Cela suppose une amélioration de l'honneteté des employés au sein des entreprises

Nous constatons cette fois ci une hausse symbolique de pertes d'emplois pour motif économique au premier trimestre 2023 par rapport au quatrieme trimestre 2022 (2 pertes d'emplois soit une augmentation de 0,8%). Ce qui explique par la conjoncture economique mondiale et la situation socio politique du Mali. Nous constatons aussi une hausse remarquable de departs à la retraite au premier trimestre 2023 par rapport au quatrieme trimestre 2022 (9 emplois soit une augmentation de 90%). Nous constatons un cas d'inaptitude pour cause de maladie, ainsi qu'un cas de force majeure.

Les pertes d'emplois sont enregistrées en grande partie dans la region de Kayes (30,6%), dans la région de Sikasso (16,5%), dans le District de Bamako (16,2%) et dans la région de Koulikoro (15,4%). Les regions de Kidal, Taoudenit et Dioila n'ont pas enregistré des pertes d'emplois au premier trimestre 2023.

Tableau 8: Répartition des pertes d'emplois selon le motif de janvier à mars 2023

	Rupture conventionnelle	Fautes professionnelles	Abandon/ Démission	Motif économique	Départ à la retraite	Fautes lourdes/ Vol	Inaptitude pour cause de maladie	Force majeure	Total
Kayes	1	8	3	95	1	3	0	0	111
Koulikoro	0	6	3	47	0	0	0	0	56
Sikasso	2	9	2	47	0	0	0	0	60
Ségou	1	1	6	9	0	0	0	1	18
Mopti	0	1	0	22	0	0	0	0	23
Tombouctou	1	1	0	0	0	0	0	0	2
Gao	0	1	2	5	0	2	0	0	10
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Taoudénit	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ménaka	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bougouni	1	8	3	0	0	0	0	0	12
Koutiala	0	1	1	3	0	0	0	0	5
San	0	1	1	0	0	0	0	0	2
Nioro	0	0	1	0	0	0	1	0	2
Dioïla	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Douentza	0	1	0	1	0	0	0	0	2
Bamako	2	20	20	9	0	8	0	0	59
Total	**8**	**58**	**42**	**238**	**1**	**13**	**1**	**1**	362

Source : Direction Nationale du Travail, Rapport d'activités du 1er trimestre 2023

1.4. Récapitulatif des emplois créés

Du 1er janvier au 31 Mars 2023, il a été enregistré 13 066 nouvelles créations d'emplois et 362 pertes d'emplois. Donc au total, la création nette d'emplois s'élevait à 12 704. Parmi les nouvelles créations d'emplois (13 066), 76,1% ont été créés par le secteur privé et 23,9% par le secteur public.

Globalement, par rapport au quatrième trimestre 2022, le premier trimestre 2023 est marqué par :

- Une augmentation de création nette d'emplois de 0,3% ;
- Une diminution des pertes d'emplois de 29,0% ; et
- Il n'y a eu aucune création d'emplois permanents durant les six derniers mois.

Comparativement au premier trimestre 2022, les indicateurs des créations d'emplois se portent moins bien qu'au premier trimestre 2023. Cela s'explique en grande partie par la création de 7 314 emplois permanents au premier trimestre 2022. Néanmoins, les pertes d'emplois ont diminué de 503 emplois au premier trimestre 2022 à 362 emplois au premier trimestre 2023 soit une diminution de 28,0%. En résumé, la création nette d'emplois a diminué de 41,5% au premier trimestre 2023 (12 704) par au premier trimestre 2022 (21 712).

Tableau 9: Evolution des créations et des pertes d'emplois enregistrées du 01 janvier 2020 au 31 mars 2023

	2021	2022				2023
Type d'emplois	Total	Total	T1	T2	T3	T4	T1
Emplois créés par le secteur privé	**25 031**	**30 368**	**10 233**	**7 348**	**5 837**	**6 950**	**9 943**
Emplois créés par le secteur public	**30 564**	**31 351**	**11 982**	**2 449**	**11 130**	**5 790**	**3 123**
Emplois permanents (recrutements fonctions Etat, Collectivité, Forces armées et Sécurité)	3 524	11 566	7 314	0	4 252	0	0
Emplois générés par les Projets, Programmes d'investissements en infrastructure	2 137	1 797	505	685	190	417	632
Auto-Emplois générés par les Projets, Programmes, Agences d'insertion	24 903	17 988	4 163	1 764	6 688	5 373	2 491
Total emplois créés	**55 595**	**61 719**	**22 215**	**9 797**	**16 967**	**12 740**	**13 066**
Pertes d'emplois	2 692	2 303	503	610	680	510	362
Total création nette d'emplois	**52 903**	**59 416**	**21 712**	**9 187**	**16 287**	**12 230**	**12 704**

Source : Bulletins trimestriels, ONEF 2021-2023

2. Autres indicateurs du marché du travail

Les autres indicateurs du marché du travail que nous avons traité dans ce bulletin sont les offres et les demandes d'emploi, et les litiges du dialogue social.

2.1. Offres et demandes d'emploi

Les offres et les demandes d'emplois sont enregistrées par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE). Au cours du premier trimestre 2023, au total 868 demandes d'emplois ont été enregistrées contre 284 offres d'emplois et 198 placements.

Les demandes d'emploi sont enregistrées dans les bureaux régionaux de l'ANPE. En termes de représentativité, c'est le District de Bamako qui vient largement en première position avec 45,4% des demandes d'emploi suivie des régions de Mopti (9,6%) ; Ségou (9,0%) et Tombouctou (8,4%).

Sur l'ensemble de demandes d'emploi enregistrées, les femmes représentaient 31,8%. Les femmes sont minoritaires dans toutes les régions, excepté les régions de Kidal, Menaka, et Taoudenni.

Tableau 10: Demandes d'emploi enregistrées au cours du 1er trimestre 2023 par région selon le sexe

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	50	70,4	21	29,6	71	8,2
Koulikoro	19	67,9	9	32,1	28	3,2
Sikasso	34	56,7	26	43,3	60	6,9
Ségou	44	56,4	34	43,6	78	9,0
Mopti	57	68,7	26	31,3	83	9,6
Tombouctou	59	80,8	14	19,2	73	8,4
Gao	36	76,6	11	23,4	47	5,4
Kidal	2	33,3	4	66,7	6	0,7
Ménaka	7	50,0	7	50,0	14	1,6
Taoudenni	7	50,0	7	50,0	14	1,6
Bamako	277	70,3	117	29,7	394	45,4
Total	**592**	68,2	**276**	31,8	**868**	100,0

Source : DPS/ANPE

Les offres d'emplois faites par les particuliers dans la région de Sikasso, le District de Bamako et la région de Mopti représentaient respectivement 41,5% ; 25,4% et de 8,8% des offres totales d'emplois enregistrées. On remarque que l'écart est grand entre la région de Sikasso et les autres localités (le District de Bamako et les autres régions) ainsi qu'entre Bamako et les régions.

Au premier trimestre 2023, le District de Bamako a connu une hausse symbolique du nombre d'offres enregistrées passant de 70 offres au quatrième trimestre 2022 à 72 offres au premier trimestre 2023. D'une manière générale, les offres d'emploi ont passé de 299 à 284 offres du quatrième trimestre 2022 au premier trimestre 2023 soit une baisse de 5,0%.

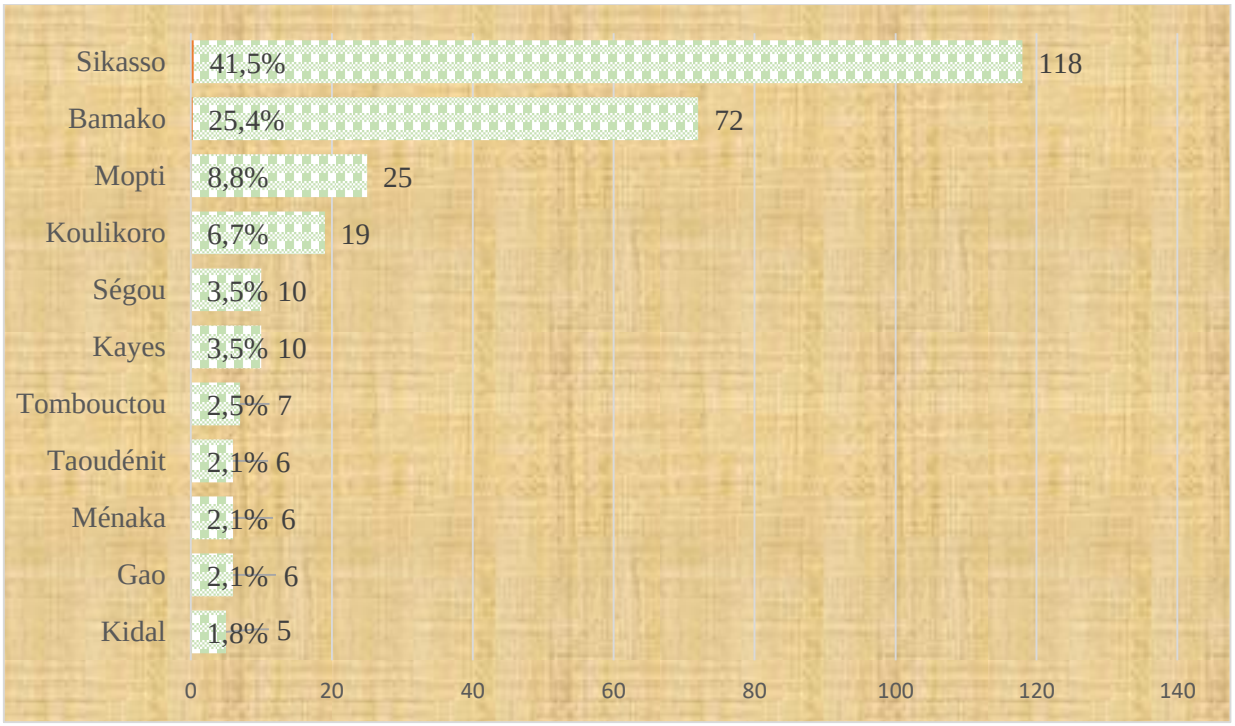

Graphique 2: Offres d'emploi enregistrées au cours du 4e trimestre 2022 par région
Source : DPS/ANPE

Le tableau 11 nous montre qu'au cours du premier trimestre 2023 sur les 198 placements effectués, 89,9% sont des hommes et seulement 10,1% des femmes. Selon la région, Sikasso représente 39,4% des placements effectués au 1er trimestre 2023, suivent le district Bamako avec 27,3% et la région de Mopti avec 14,1% des placements.

Les Bureaux régionaux de l'ANPE de Ménaka, Taoudéni, et Koulikoro n'ont pas fait de placements au premier trimestre 2023. L'ensemble des personnes placées dans le District de Bamako sont des hommes.

Tableau 11: Placements effectués au cours du 1 er trimestre 2023 par région selon le sexe

Région	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	1	50,0	1	50,0	2	1,0
Sikasso	73	93,6	5	6,4	78	39,4
Ségou	8	88,9	1	11,1	9	4,5
Mopti	19	67,9	9	32,1	28	14,1
Tombouctou	14	87,5	2	12,5	16	8,1
Gao	5	83,3	1	16,7	6	3,0
Kidal	4	80,0	1	20,0	5	2,5
Bamako	54	100,0	0	0,0	54	27,3
Total	**178**	89,9	**20**	10,1	**198**	100,0

Source : DPS/ANPE

2.2. Dialogue social

Globalement, au cours du premier trimestre 2023 (tableau n° 12), il a été enregistré 314 litiges individuels parmi lesquels 215 (environ 68,4%) ont été réglés en conciliation devant un inspecteur du travail, 66 transmis au tribunal du travail et 33 litiges en instance.

Au cours de la même période, il a été enregistré 202 litiges individuels à Bamako, parmi lesquels, 131 (environ 64,8 %) ont été réglés en conciliation et 41 transmis au tribunal du travail. Bamako est suivi respectivement de Ségou et de Mopti où les litiges individuels soumis s'élèvent respectivement à 45 et 19 dont respectivement 43 et 19 réglés en conciliation.

Ces litiges individuels sont relatifs principalement à des réclamations de salaires ou accessoires de salaires, d'indemnité compensatrice du préavis, d'heures supplémentaires, de licenciement, de congés payés et de repos hebdomadaire.

Tableau 12: Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région

Région	Nombre de litiges soumis	Nombres de litiges réglés en conciliation	Nombres de litiges transmis au Tribunal	Litiges en instance
Kayes	14	5	9	0
Koulikoro	7	2	5	0
Sikasso	9	3	6	0
Ségou	45	43	2	0
Mopti	19	19	0	0
Gao	3	2	1	0
Ménaka	1	0	0	1
Bougouni	6	4	1	1
San	2	1	0	1
Nioro	2	2	0	0
Dioïla	1	0	1	0
Douentza	3	3	0	0
Bamako	202	131	41	30
Total	**314**	**215**	**66**	**33**

Source : Direction Nationale du Travail, Rapport d'activités du 1er trimestre 2023

A partir du graphique comparatif du quatrième trimestre 2022 et du premier trimestre 2023 (graphique 3) concernant les litiges individuels, nous constatons une augmentation significative des litiges individuels au premier trimestre 2023. Au total, 314 litiges ont étés soumis aux directions régionales du travail au premier trimestre 2022 soit une hausse de 30 litiges ou un taux d'augmentation de 10,5%. Entre le quatrième trimestre 2022 et le premier trimestre 2023, tous les litiges ont augmenté au premier trimestre 2023, excepté les litiges transmis au tribunal.

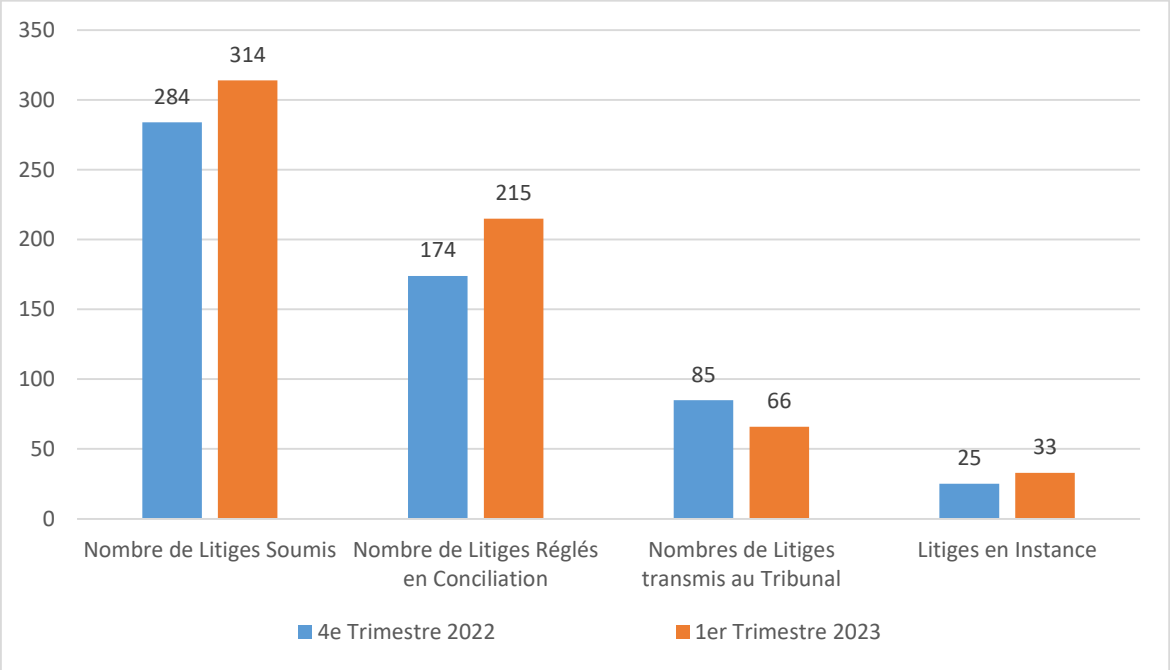

Graphique 3: Evolution des litiges individuels entre le 4e trimestre 2022 et 1er trimestre 2023
Source : Direction Nationale du Travail, rapports d'activités du 4e trimestre 2022 et du 1er trimestre 2023

3. Analyse de quelques indicateurs économiques

L'analyse de quelques indicateurs économiques aborde l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) et les nouvelles créations d'entreprises.

3.1 Indice harmonisé des prix à la consommation

Rappelons que l'indice harmonisé des prix à la consommation sert au calcul du taux d'inflation. Le taux est utilisé dans l'indexation des salaires, du SMIG, des loyers, pension des retraites, etc. En outre, il peut servir d'arguments dans les négociations sur le marché de l'emploi entre employeurs et employés dans le cadre du maintien de leur pouvoir d'achat.

Au premier trimestre 2023 l'indice national a baissé de 1,4% % par rapport au trimestre précèdent. Cette baisse légère est due aux cinq fonctions suivantes : *(i)* articles d'habillement et chaussures ; *(ii)* Meubles, articles de ménages et entretien ; *(iii)* Santé ; *(iv)* Transports ; *(v)* Restaurants et Hôtels.

En glissement annuel (par rapport au même trimestre de l'année précédente) la hausse de l'Indice a été de 6,5%. Cette augmentation de l'Indice trimestriel est due en grande partie aux fonctions suivantes : *(i)* produits alimentaires et boissons non alcoolisées (9 ,5%) ; *(ii)* boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants (4 ,7%) ; *(iii)* articles d'habillement et chaussures (2,3%) ; *(iv)* logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (5,4%) ; *(v)* transport (8 ,4%) ; *(vi)* restaurants et hôtels (4,7%) ; *(vii)* biens et services divers (8,5%).

Tableau 13: Variation trimestrielle du taux d'inflation

Indicateurs IHPC		1er trimestre 2022	4e trimestre 2023	1er trimestre 2023	Variation trimestrielle	Variation annuelle
INDICE GLOBAL	***10 000***	109,9	118,7	117,1	-1,4	6,5
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5 847	112,4	127,6	123,0	-3,6	9,5
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	78	109,1	114,9	114,2	-0,6	4,7
Articles d'habillement et chaussures	557	109,5	110,7	112,0	1,2	2,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	951	110,1	113,2	116,1	2,6	5,4
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	362	112,2	113,7	116,1	2,2	3,5
Santé	307	123,9	120,4	123,7	2,7	-0,2
Transports	879	98,4	105,0	106,6	1,6	8,4
Communication	487	81,3	81,6	81,0	-0,7	-0,4
Loisirs et culture	151	131,2	137,9	128,4	-6,9	-2,2
Enseignement	65	118,1	115,4	117,8	2,2	-0,2
Restaurants et Hôtels	60	104,2	106,8	109,1	2,1	4,7
Biens et services divers	256	115,7	122,7	125,5	1,0	8,5

Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

Du premier trimestre 2022 au premier trimestre 2023, l'évolution de l'indice a été globalement croissante. En effet, du 1er trimestre 2022 au 3^{e} trimestre 2022, l'indice a augmenté de 9 points mais il a légèrement diminué de 1,8 points entre le 3^{e} trimestre 2022 et 1er trimestre de 2023.

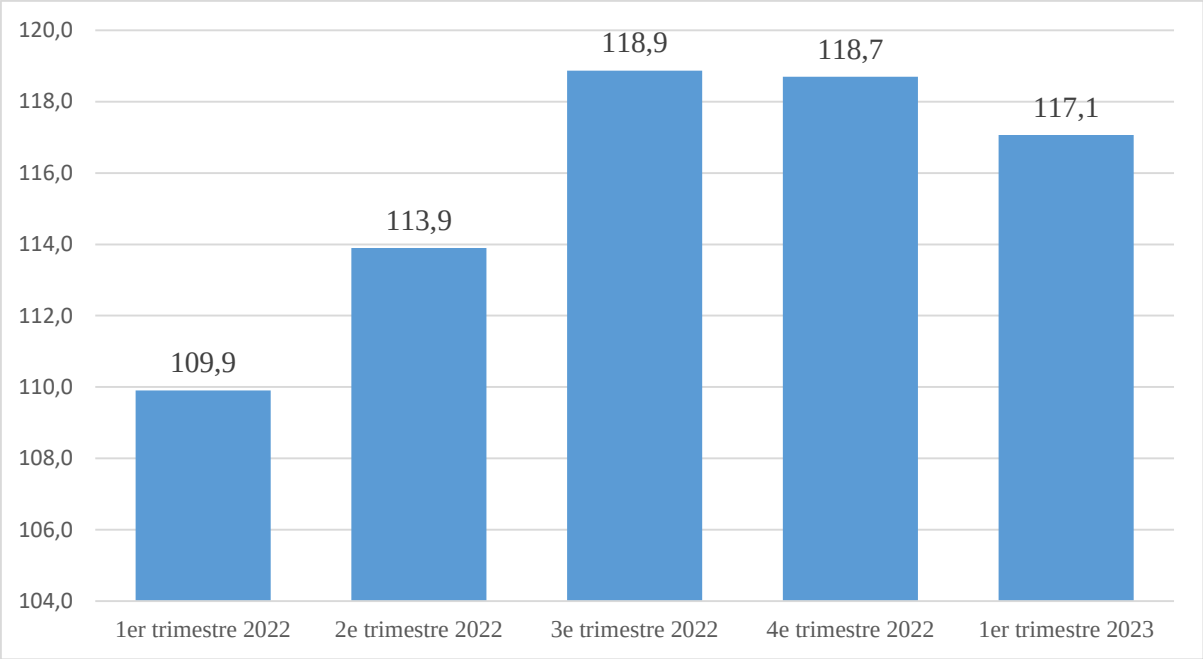

Graphique 4: Évolution des indices trimestriels du 3e trimestre 2021 au 4e trimestre 2022
Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

Le niveau de l'indicateur de convergence (l'inflation annuelle moyenne) au Mali a connu une progression rapide durant ces douze derniers mois. En effet, il est passé de (5,8%) en avril 2022 à (9,2%) au mois de mars 2023 ; cependant depuis décembre 2022 l'indice baisse légèrement mais toujours supérieur à la norme communautaire (3%) de l'UEMOA. Ainsi au Mali l'inflation est rampante.

Du mois d'avril 2022 au mois de mars 2023, l'indice harmonisé des prix à la consommation (graphique 5) est passé de 5,8 points à 9,2 points. Il croit de façon continue d'avril en novembre 2022 où il atteint au maximum de 9,8 points en novembre 2022 et puis décroit de son maximum jusqu'à 9,2 en mars 2023.

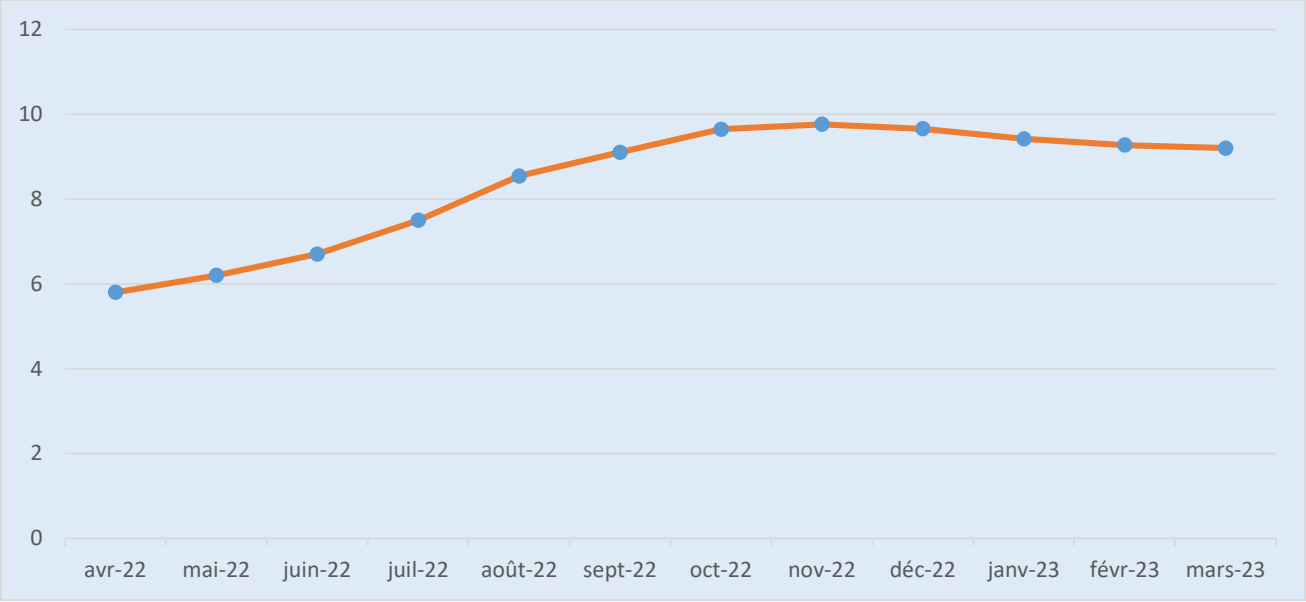

Graphique 5: Taux d'inflation mensuel moyen avril 2022 à mars 2023
Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

3.2. Nouvelles créations d'entreprises

Au premier trimestre 2023, il y a eu moins de création d'entreprises qu'au quatrième trimestre 2022 ; de 3825 à 4824 entreprises soit un écart de (999 ou une baisse de 20,7%). Cela s'explique par la conjoncture économique mondiale due aux méfaits de la crise Russo-Ukrainienne. Cet état de fait a contribué à une baisse significative de création des branches d'activités telles que le commerce général et les prestations de services.

Au regard du tableau 14 (à la page suivante), et comme toujours, les investisseurs semblent être attirés toujours vers les branches « commerce général » et « prestation de service » qui occupent plus de 88% des créations. En effet, au cours du premier trimestre 2023, plus de huit nouvelles entreprises sur dix ont été créées dans les branches commerce général et prestations de services. Un peu plus de 53% des entreprises ont été créés dans la branche d'activités « commerce général » pendant qu'un peu plus 1/3 soit (35,1%) se trouve au niveau des entreprises prestataires de services. Les branches d'activité n'ayant pas eu des créations d'entreprises sont :

- Activités de loisirs culturelle et sportives ;
- Décharge des déchets et assainissement des eaux usées, activités similaires ;
- Fabrication d'autres équipements de transport ;
- Location de machines.

Tableau 14: Répartition des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités et par trimestre

Branche d'activités	4e trimestre 2022	1er trimestre 2023
Activités à caractère collectif ou personnel	1	2
Activités connexes à l'intermédiation financière	4	5
Activités de fabrication	151	108
Activités de loisirs, culturelles et sportives	0	0
Activités de transports connexes et auxiliaires ; agences de voyage	45	26
Activités d'administration publique	1	6
Activités extractives, minière	1	1
Activités immobilières	25	23
Agriculture, chasse et activités de service connexes	34	59
Assainissement, Ramassage d'ordures	13	17
Assistance sociale et santé	8	13
Autres activités commerciales	5	7
Commerce, Commerce général	2 293	2 036
Communication	6	6
Construction, BTP, Travaux d'ingénierie	86	60
Education, Formation, Recherche	12	12
Enseignement	35	19
Extraction de pétrole brut et de gaz ; act. de service conn. à l'extraction	0	1
Décharge des déchets et assainissement des eaux usées, activ.Similaires	0	0
Fabrication d'autres équipements de transport	0	0
Gardiennage, sécurité	3	6
Hôtels et restaurants	31	14
Location de machines	0	0
Pêche, pisciculture, aquaculture, abatage et activités connexes	6	1
Prestations de services	1 998	1 344
Recherche et Exploitation Minière	13	9
Santé et action sociale	17	12
Transports terrestres ; transports par pipelines	1	1
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	21	35
Vente au détail, ex. véhicule, motocycle, réparation de biens personnels.	2	1
Vente en gros ou sur commission, ex. véhicules motorisés et motocyclettes	12	1
Total	**4 824**	**3 825**

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'API

Conclusion

Ce Bulletin du premier trimestre 2023 a permis d'apercevoir une vue d'ensemble de la situation du marché du travail, en donnant non seulement les statistiques sur les créations d'emplois mais aussi d'autres indicateurs qui influent d'une manière à une autre le marché du travail malien.

Le marché du travail malien est marqué au premier trimestre 2023 par rapport au quatrième trimestre 2022 par :

- Une augmentation du nombre d'emplois créés (surtout pour le secteur privé) ;
- Une diminution des pertes d'emplois ;
- Une augmentation des litiges individuels du travail ;
- Une diminution globale des prix (IHPC) ;
- Une diminution remarquable du nombre des nouvelles créations d'entreprises.